

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2022

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 217

présenté par
Mme Bazin-Malgras

TITRE

À la fin du titre, supprimer les mots :

« : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le titre de cette proposition de loi s'inscrit dans un courant de pensée contestable et contesté, et cherche à faire inutilement polémique.

Cet amendement vise donc à rappeler la nécessité d'un débat sain, en supprimant la partie polémique du titre de la proposition.